

# RAPPORT D'AUTOÉVALUATION INSTITUTIONNELLE

## Calendrier de réalisation des actions planifiées

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
<i>CRITÈRE 1 Le Cégep poursuit des objectifs clairs, congruents avec sa mission et pertinents</i>			
<b>Thème 1.1 La clarté et la précision de l'énoncé de mission</b>			
<b>Thème 1.2 La clarté des objectifs institutionnels, leur congruence avec l'énoncé de mission et leur pertinence par rapport aux besoins des étudiants et de la société</b>			
1 Définir son propre énoncé de mission	• Directeur général / Régie élargie	Novembre 2004	Fait dans le cadre de la planification stratégique – le Plan stratégique 2004-2007 sera adopté par le conseil d'administration à l'assemblée de novembre 2004.
2 Profiter de l'évaluation institutionnelle pour actualiser son projet éducatif et en assurer la cohérence et le lien avec tous les documents institutionnels	• Directeur des études / Régie pédagogique / Comité de régie	Juin 2005  Juin 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualisation du projet éducatif réalisée dans le cadre de la planification stratégique.</li> <li>• Assurer la cohérence et le lien avec tous les documents institutionnels.</li> <li>• Révision se fera, au besoin, lors de la prochaine planification stratégique.</li> </ul>
3 Développer un plan stratégique basé sur les valeurs de son projet éducatif, sur la présente évaluation et ses pistes d'action	• Directeur général / Régie élargie	Novembre 2004	Le plan stratégique 2004-2007 sera adopté par le conseil d'administration à l'assemblée de novembre 2004. Il sera par la suite actualisé annuellement à l'intérieur du plan de travail.
<b>Thème 1.3 L'adhésion à la mission et aux objectifs institutionnels</b>			
4 Valoriser davantage les études supérieures dans le milieu externe	• Directeur général / Directeur des études / Toute la communauté collégiale	2004-2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entre autres, participation à un comité paritaire régional sur la réussite éducative.</li> <li>• Fait partie des cibles régionales établies en 2004-2005</li> <li>• Sera intégré au plan de communications prévu pour 2005-2006</li> </ul>

2005-01-03  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	•RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
5 Accentuer de manière continue la sensibilisation des milieux interne et externe sur la place du Cégep dans la société	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur général /</li> <li>Directeur des études /</li> <li>Toute la communauté collégiale</li> </ul>	2005-2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une stratégie de visibilité et présence accrue dans le milieu régional amorcés.</li> <li>• Présentation de la planification stratégique du Collège dans les instances régionales.</li> <li>• Sera intégré au plan de communications prévu pour 2005-2006.</li> </ul>
6 Développer l'offre de formation en fonction des nouveaux besoins du milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur des études /</li> <li>Régie pédagogique</li> </ul>	Juin 2007	Attention particulière sera apportée à la formation sur mesure et aux services aux entreprises.

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
<i>CRITÈRE 2 Le Cégep dispose d'un mode d'organisation et de gestion favorisant l'atteinte de ses objectifs et la poursuite de sa mission</i>			
<b>Thème 2.1 L'efficacité des instances de gestion</b>			
1 Poursuivre le développement d'une gestion inspirée des valeurs du projet éducatif et exercée selon une approche de gouvernance stratégique et d'éthique professionnelle	• Directeur général / Comité de régie	2004-2005	Application d'une nouvelle gouvernance depuis l'automne 2003 auprès des membres du CA, des membres de la Commission des études et de toute l'équipe des cadres.
2 Poursuivre la simplification des processus administratifs et aménager conséquemment la structure organisationnelle	• Directeur général / Régie élargie	Automne 2005	Amorcé en 2001 avec la réorganisation des services de la Direction des études et poursuivi en 2003 par la réorganisation des services des ressources humaines et administratives.
<b>Thème 2.2 L'efficacité de la gestion pédagogique</b>			
3 Appliquer une stratégie générale de gestion des programmes d'études fondée sur la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) et une approche systémique de culture d'évaluation et de reddition de comptes, d'un partage des responsabilités et d'une gestion efficace du cheminement des étudiants	• Directeur des études / Régie pédagogique	Juin 2007	Amorcée depuis 2001 avec la réorganisation des services de la Direction des études.

2005-01-03  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
4 Poursuivre le développement et le soutien à l'enseignement dans l'ensemble de ses besoins, notamment les ressources humaines et matérielles, le perfectionnement et le centre de documentation	• Directeur des études / Régie pédagogique / Direction des services des ressources humaines et administratives	Juin 2007	Amorcée en 2003
5 Définir des orientations nouvelles concernant la langue d'enseignement, la recherche, les technologies d'information et de communication et les centres d'aide	• Directeur des études / Régie pédagogique	Juin 2005	Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française adoptée en juin 2004. Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages révisée – juin 2003.
<b>Thème 2.3 L'efficacité des services aux étudiants</b>			
6 Poursuivre la réalisation du plan de revitalisation de la vie étudiante en finalisant la mise en place d'un secteur de vie étudiante et de services à la collectivité	• Adjoint au directeur des études, secteur formation continue et affaires communautaires / Directeur des études / Régie pédagogique / Comité de régie	Juin 2005	Expérimentation d'un secteur autonome de vie étudiante et services à la collectivité en 2003-2004 et réorganisation du service à l'intérieur de la formation continue et des affaires communautaires en 2004-2005.
7 Renforcer les maillages nécessaires et actualiser les services pour accentuer leur complémentarité aux besoins et orientations de programmes d'études	• Directeur des études / Régie pédagogique /	Juin 2006	Formule GAP

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
8 Continuer d'assurer et d'améliorer les mesures de soutien ponctuel et adapté aux besoins de l'étudiant en lien avec sa formation personnelle, son intégration, sa persistance et la réussite de son projet d'études	• Directeur des études / Régie pédagogique / Comités de programme / Départements	Juin 2007	
9 Consolider les partenariats internes et externes et en établir de nouveaux, au besoin	• Adjoint au directeur des études, secteur formation continue et affaires communautaires / Toute la communauté collégiale	Juin 2006	Nouveaux partenariats établis avec le Refuge La Piaule et la Pastorale Jeunesse Drummond pour la participation de deux agents de milieu auprès des étudiants du Cégep.
<b>Thème 2.4 L'efficacité de la gestion des ressources humaines</b>			
10 Travailler, en collaboration avec les partenaires du milieu, à l'élaboration des choix stratégiques et à la détermination des plans d'action de ressources humaines	• Directeur des services des ressources humaines et administratives / Régie élargie	2005-2006	Planification stratégique 2004-2007
11 Revoir et adapter ses procédures et politiques en matière de gestion des ressources humaines, en fonction de la mission du Cégep et de sa planification stratégique	• Coordinatrice des services aux ressources humaines / Directeur des services des ressources humaines et administratives	2005-2006	Travail amorcé en 2003 qui se poursuit jusqu'en 2006

2005-01-03  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
<b>Thème 2.5 L'efficience de la gestion des ressources matérielles, documentaires, informationnelles et financières</b>			
12 Assurer un service de support à la pédagogie et un environnement de travail sécuritaire, sain et agréable propice à l'efficacité organisationnelle par une série de travaux planifiés et une gestion préventive des équipements de la bâtisse	• Coordonnateur des services des ressources matérielles / Régie administrative	2005-2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de mesures d'urgence a été préparé et devrait être adopté par le conseil d'administration à l'automne 2004.</li> <li>• Engagement d'une nouvelle ressource technique en mécanique du bâtiment.</li> </ul>
13 Poursuivre la révision systématique des règlements, politiques et procédures du Cégep afin d'en assurer la conformité avec les lois et d'en simplifier la teneur	• Secrétaire général / Régie élargie	2005	Révision amorcée en 2003-2004 et se poursuivra de façon continue.
14 Assurer la fiabilité du réseau informatique par une gestion optimale des équipements existants et une évaluation judicieuse des besoins des secteurs de la pédagogie et de la gestion (ordinateurs, courrier et portail électronique, logiciels, etc.)	• Coordonnateur des services informatiques / Comité directeur de l'informatique	2005	Élaboration d'un plan directeur de l'informatique est planifié au plan de travail 2004-2005.
15 Assurer une stabilité financière au Cégep en réalisant d'une part, un solde de fonds au développement et d'autre part, un solde de fonds d'investissement pour répondre aux divers besoins pédagogiques, organisationnels ou immobiliers	• Directeur des services des ressources humaines et administratives / Coordonnateur des services des ressources financières / et tous les autres membres de la Régie administrative	2005	Mise en place d'un mécanisme de contrôle pour un suivi trimestriel. Existence de deux soldes de fonds distincts pour le fonctionnement et l'investissement.

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
<i>CRITÈRE 3 Le Cégep atteint ses objectifs</i>			
<b>Thème 3.1 L'atteinte des objectifs liés au rendement des étudiants et à leur cheminement sur le plan scolaire et professionnel</b>			
1 Poursuivre son soutien à l'apprentissage et à la réussite en précisant ses stratégies et ses cibles dans un plan de réussite à être intégré au plan stratégique de développement notamment, à l'égard de la persistance aux études et de la diplomation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur des études / Adjointe au directeur des études, secteur des programmes</li> </ul>	2004-2005	Plan de réussite 2004-2007 intégré à la planification stratégique
2 Poursuivre le développement d'outils de suivi de la performance des étudiants, des programmes et des mesures de soutien à l'apprentissage et à la réussite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adjointe au directeur des études, secteur des programmes / Professionnels du secteur / Comités de programme</li> </ul>	Juin 2007	Exploitation complète du programme de SPR ( <i>Suivi des programmes et de la réussite</i> ) en juin 2005
<b>Thème 3.2 L'atteinte des objectifs institutionnels de nature éducative</b>			
3 Poursuivre le développement de ses divers programmes d'évaluation du personnel, de l'enseignement, des programmes d'études et des diverses activités éducatives et administratives	Responsabilité partagée entre <ul style="list-style-type: none"> <li>• le directeur des études et sa Régie pédagogique et</li> <li>• le directeur des services des ressources humaines et administratives et sa Régie administrative</li> </ul>	Juin 2006	Couvrira l'ensemble des programmes d'évaluation.

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;  
 La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;  
 La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;  
 La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
4 Poursuivre une action systématique pour recruter et accueillir des étudiants dans les différents programmes, notamment ceux en difficulté de recrutement	• Directeur des études / Régie pédagogique	2004-2007	Dépôt d'un plan d'intervention en 2005-2006 (dans le cadre du plan de communications)
<b>Thème 3.3 Les résultats atteints dans les volets complémentaires de sa mission et leurs retombées sur les activités de formation</b>			
5 Poursuivre le développement du CCTT en musique et son, Musilab, en élargissant sa palette d'activités de recherche et son bassin de recrutement des enseignants en provenance des autres départements, notamment ceux d'électrotechnique, d'informatique et de physique	• Directeur général / Musilab	Juin 2005	Planification stratégique élaborée qui devrait être adoptée par le conseil d'administration de Musilab au cours de l'hiver 2005.
6 Développer de nouveaux créneaux de recherche appliquée	• Adjointe au directeur des études, secteur des programmes / Toute l'équipe de ce secteur / Départements / Comm. scolaire des Chênes	Juin 2007	Une politique de recherche sera déposée en juin 2005. Les nouveaux créneaux de recherche resteront à développer.
7 Maintenir les activités de partenariat avec les diverses instances régionales	• Directeur général / Toute la communauté collégiale	Juin 2007	

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
<i>CRITÈRE 4 Le Cégep utilise des moyens appropriés pour assurer son développement dans le respect de sa mission</i>			
<b>Thème 4.1 La détection des besoins nouveaux et l'innovation tant dans la pédagogie que dans le gestion</b>			
<p>1 Réaliser les pistes d'action inscrites dans son évaluation du plan institutionnel pour l'aide à l'apprentissage et à la réussite à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. sa connaissance des diverses caractéristiques des étudiants et des différentes problématiques liées aux obstacles à la réussite complète et à la diplomation</li> <li>b. le dépistage des étudiants pouvant éprouver des difficultés d'apprentissage, des problèmes de motivation ou d'orientation</li> <li>c. la réinscription à chaque trimestre et la persévérance aux études</li> <li>d. la mise en valeur des études supérieures et de l'obtention d'une sanction d'études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur des études / Adjointe au directeur des études, secteur des programmes / Toute l'équipe de ce secteur /</li> </ul>	<p>Juin 2007</p>	<p>Le plan de réussite 2004-2007 inclus dans la planification stratégique.</p>

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;  
 La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;  
 La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;  
 La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
2 Poursuivre la relance des programmes d'études en actualisant constamment leur implantation, leur ajustement et leur développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adjointe au directeur des études, secteur des programmes / GAP / Comités de programme / Départements</li> </ul>	Juin 2007	Selon un calendrier annuel de travaux déposé à la Commission des études et au conseil d'administration.
3 Proposer des outils plus précis d'analyse de situation et de reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adjointe au directeur des études, secteur des programmes / Toute l'équipe de ce secteur</li> </ul>	Juin 2006	En lien avec la PIEP
4 Élaborer et appliquer un plan d'effectif (quantitatif et qualitatif) et un programme de succession et de développement de carrière afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre identifiés dans les différents secteurs du Cégep	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinatrice des services aux ressources humaines / Régie élargie</li> </ul>	Décembre 2005	Travail déjà amorcé
5 Acquérir une main-d'œuvre en quantité et en qualité suffisantes répondant aux habiletés et compétences recherchés en fonction du projet éducatif et du plan stratégique du Cégep	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinatrice des services aux ressources humaines / Comités de sélection</li> </ul>	2005-2006	Les actions se feront en suivi du plan de relève finalisé en décembre 2005.
6 Poursuivre la recherche d'efficience pour assurer des services de qualité et l'aboutissement des projets de développement du plan stratégique	TOUS	Hiver 2005	Philosophie de base Instauration de tableaux de bord pour suivi du plan stratégique

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
7 Rechercher de nouvelles sources de revenus afin d'obtenir, à moyen terme, une flexibilité monétaire requise	• Directeur général / Régie élargie	2007	vg : projet de fondation
<b>Thème 4.2 L'efficacité des processus d'évaluation et de planification et leurs retombées sur la gestion</b>			
8 Impliquer davantage l'ensemble des cadres du Cégep dans le processus de planification et d'évaluation	• Directeur général / Comité de régie	Hiver 2006	En lien avec la philosophie de la gouvernance stratégique : décentralisation, responsabilité, imputabilité à l'intérieur de chacune des régies de service.
9 Implanter une version révisée de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) précisant les processus d'évaluation et les mécanismes de suivi, les responsabilités et les processus permanents de reddition de comptes	• Directeur des études / Régie pédagogique / Comités de programme / Départements	2005	

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.

ACTIONS À DÉVELOPPER	• RESPONSABLES / PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	NOTES
<i>CRITÈRE 5 Le Cégep fait preuve d'intégrité et de transparence dans ses pratiques de communication</i>			
Thème 5.1 L'accès à l'information, la fidélité des messages et le respect des engagements exprimés			
1 Revoir et améliorer ses programmes de communication interne et externe pour assurer la compréhension et l'adhésion de tous aux objectifs du Cégep	• Directeur général / Service des communications / Régie élargie	2005-2006	Plan de communication en élaboration devrait pouvoir être adopté par le conseil d'administration en décembre 2005.

2005-01-032004-11-15  
Révisé 2004-12-20

Notes :

Le comité de régie est formé du directeur général, du directeur des études et du directeur des services des ressources humaines et administratives;

La Régie pédagogique est formée du directeur des études, de ses trois adjoints : secteur des programmes, secteur du registrariat et des services à l'enseignement, secteur de la formation continue et des affaires communautaires et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie administrative est formée du directeur des services des ressources humaines et administratives, de ses quatre coordonnateurs : secteur ressources humaines, secteur ressources matérielles, secteur de l'informatique, secteur des ressources financières et de l'adjoint administratif de ce dernier secteur;

La Régie élargie se compose de l'ensemble des cadres.